

NOUVELLE PUBLICATION

Rapport de l'UPOV sur l'incidence de la protection des obtentions végétales

Ce rapport, pour l'instant disponible seulement en anglais, repose sur des études individuelles réalisées en Argentine, en Chine, au Kenya, en Pologne et en République de Corée, et donne un aperçu des faits nouveaux au sein de l'UPOV.

Des messages très clairs ressortent de cette étude, le plus important étant peut-être que la mise en place du système UPOV de protection des obtentions végétales et l'adhésion à l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) peuvent ouvrir la voie vers le développement économique, notamment dans le secteur rural. L'étude présente aussi une caractéristique importante en ce sens qu'elle indique les divers avantages que peut apporter la protection des obtentions végétales, ces avantages pouvant différer d'un pays à l'autre en fonction de la situation particulière de chacun. Une conclusion essentielle est que le système UPOV de protection des obtentions végétales est un moyen efficace d'encourager les activités de sélection variétale dans de nombreuses situations différentes et dans divers secteurs, et qu'il aboutit à la mise au point de variétés nouvelles et améliorées dans l'intérêt des agriculteurs, des producteurs et des consommateurs.

Ce rapport est destiné à un large public et, notamment, aux décideurs de pays qui cherchent actuellement à favoriser leur développement économique grâce à la protection des obtentions végétales. On trouvera un résumé du rapport sous la rubrique "Questions clés".

Publication de l'UPOV n° 353(E); décembre 2005; 98 pages;
prix : 100 francs suisses l'exemplaire